

UN TEST D'ACCEPTABILITE POUR MESURER LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE DE LA LIAISON CHEZ LES ADULTES

Quelques considérations méthodologiques

GIULIA DE FLAVIIS
SAPIENZA UNIVERSITÀ DI ROMA

Abstract – The purpose of this contribution is to present an oral acceptability test concerning the French *liaison*. The test, called *Test d'Habilités MétaPhonologiques* (THaM-Ph), is intended as a tool for evaluating and measuring epiphonological competence and metaphonological awareness of *liaison* in non-expert native French-speaking adults. The THaM-Ph is based on a quali-quantitative approach that allows to measure the responses obtained on the numerical grid contained in the THAM-3 acceptability test (Pinto, El Euch 2015). After a brief overview of the theoretical issues related to *liaison*, we will retrace the story of the novelties in relation to previous studies, and then present the structure of THaM-Ph. Finally, methodological considerations will be put forward.

Keywords: *liaison*; epiphonological competence; metaphonological awareness; acceptability; quali-quantitative methods.

1. Introduction

Nous pouvons considérer l'acceptabilité comme la probabilité qu'une forme linguistique de faire partie de la langue (Schütze 1996, p. 20).¹ Une personne censée juger de l'acceptabilité d'une forme linguistique rare ou jamais usitée dans sa langue maternelle, doit répondre à la question: "La forme X est-elle possible dans ta langue?". Elle se demande donc indirectement: "Comment est-ce que je ressens cette forme? Est-ce que je l'emploierais ainsi, moi?". Ces évaluations des utilisateurs de la langue constituent l'une des sources empiriques majeures de la recherche grammaticale car elles sont supposées différencier les structures qui sont grammaticales ou possibles dans telle ou telle langue de celles qui ne le sont pas. En outre, en établissant la distinction entre les connaissances linguistiques intériorisées et l'usage effectif de la langue par les sujets parlants, les chercheurs considèrent ces appréciations comme étant le miroir de ce que les sujets savent des règles et des structures de la langue, et non de ce qu'ils font dans leurs productions² (Chaudron 1983;

¹ "Une phrase acceptable est consciemment acceptée par le locuteur-auditeur comme faisant partie de sa langue" (Schütze 1996, p. 20, notre traduction).

² Cette distinction renvoie aux notions chomskyennes de *compétence*, autrement dit la "connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue", et de *performance*, à savoir "l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes" (Chomsky 1971 [1965], p. 13). D'après Chomsky, l'objectif de la théorie linguistique est celui de déterminer la compétence du locuteur alors que les données résultant de l'analyse des productions externes sont théoriquement secondaires. Par conséquent, ajoute-t-il, l'*acceptabilité* doit être distinguée de la *grammaticalité* car la première est liée à l'étude de la performance alors que la seconde appartient à l'étude de la compétence.

Gass 1994; Sorace 1985).³ Enfin, puisqu'elles traitent le langage comme un objet et amènent le locuteur à faire abstraction des aspects structurels du discours, ces réactions vis-à-vis de la langue sont considérées comme étant l'une des premières preuves de l'activité *métalinguistique* (Chaudron 1983, p. 344; Myers 2017). Afin d'avancer des hypothèses sur l'acceptabilité d'un énoncé en fonction de son intuition, le sujet doit en effet assumer la langue à titre d'objet de la pensée et du discours, *s'en distanciant* et en la *contemplant* de l'extérieur.⁴

Si l'acceptabilité est largement employée par les syntacticiens et les psycholinguistes pour tester leurs hypothèses en matière grammaticale et syntaxique, elle demeure minoritaire en recherche phonologique et métaphonologique, où l'on utilise généralement d'autres techniques, telles la détection d'un phonème initial de syllabe, la perception ou la production des rimes, et l'on se focalise notamment sur les compétences *méta* des enfants. Ces études, en outre, n'ont pas pour objet des unités linguistiques spécifiques, mais concernent des catégories d'acquisition plus larges comme le phonème ou la syllabe. L'objectif que nous poursuivons dans ce travail est celui de présenter un outil d'analyse d'une forme inédite d'acceptabilité, à savoir l'acceptabilité phonologique de la liaison, une catégorie très particulière de la langue française, dont la réalisation est conditionnée par la combinaison d'une multitude de paramètres linguistiques et extralinguistiques.

Les tâches du test d'acceptabilité que nous allons présenter prévoient qu'une population de locuteurs adultes natifs de pays francophones et non experts en matière linguistique (a) détectent certaines liaisons inattendues ou déviantes par rapport au français standard, et donc s'expriment sur l'acceptabilité phonologique des items sélectionnés; (b) proposent des argumentations métalinguistiques de leurs appréciations spontanées. Les réactions linguistiques des participants sont élicitées à partir de l'enregistrement sonore d'un texte lu qu'on leur demande d'écouter.

La procédure expérimentale que nous présenterons se veut un outil d'évaluation et de mesure de la compétence épiphonologique et de la conscience métaphonologique de la liaison chez les adultes francophones natifs non experts. Par les concepts de compétence épiphonologique et de conscience métaphonologique, nous entendons deux processus cognitifs, le premier s'activant lorsque le sujet détecte et évalue l'acceptabilité d'un élément phonologique de manière intuitive et irréfléchie, le second, plus profond, s'activant lorsque le sujet fait un retour sur ses propres intuitions superficielles en les justifiant à travers un

³ Une abondante littérature se déclare cependant sceptique envers une telle méthode et soulève des questions cruciales, autant théoriques que méthodologiques (Schütze 1996; Edelman, Christiansen 2003; Gibson, Fedorenko 2010; Tabatabaei, Dehghani 2012; Gibson *et al.* 2013). Ces auteurs s'interrogent essentiellement sur la validité théorique et empirique de telles données et sur le manque de techniques adaptées et rigoureuses qui puissent atténuer l'impact des facteurs non directement liés à la langue.

⁴ Ne pouvant pas rapporter ici les multiples définitions et conceptualisations qui ont été mises au point pour les expressions *métalinguistique* et *conscience métalinguistique* aussi bien en linguistique théorique et en psychologie évolutive qu'en pédagogie (voir sur ce sujet Gombert 1990; Huot, Schmidt 1996; Pinto, El Euch 2015), nous nous limiterons à évoquer les points de vue de Tunmer *et al.* (1984), Cazden (1976), Benveniste (1974) et James (1998). Ceux-ci affirment que la conscience métalinguistique se caractérise par la transition allant de la langue en tant qu'outil de communication à son traitement en tant qu' "objet de la pensée", objet normalement "opaque" dont les formes sont considérées "en elles-mêmes et pour elles-mêmes". Ce caractère contemplatif de la conscience métalinguistique est mis également en évidence par Benveniste (1974) et James (1998). Selon Benveniste, "la faculté métalinguistique renvoie à la possibilité que nous avons de nous élever au-dessus de la langue, de nous en abstraire, de la contempler, tout en l'utilisant dans nos raisonnements et nos observations" (Benveniste 1974, pp. 228-229). James (1998) corrobore ce point de vue et déclare: "La conscience de la langue est l'habileté à contempler métacognitivement un élément de la langue que nous maîtrisons déjà et à propos duquel nous avons donc développé un ensemble cohérent d'intuitions" (traduction de Pinto et El Euch 2015, p. 34).

commentaire explicite.⁵ À notre connaissance, aucun corpus oral de grande envergure d'intuitions naïves sur le phénomène n'a été construit et analysé pour ensuite être comparé aux données quantitatives provenant des corpus de parole. En outre, aucune étude ne permet de quantifier sur une échelle numérique les argumentations métaphonologiques que les locuteurs et locutrices déclarent avoir de la liaison.

1.1. Présentation de l'étude

L'objectif que se pose notre contribution est d'explicitier les choix méthodologiques qui nous ont conduite à standardiser et optimiser le dispositif formel d'un test d'acceptabilité portant sur la liaison, récemment utilisé par deux travaux réalisés en France (Floquet, Laks 2017; Celata *et al.* 2020), qui proposent, respectivement, une approche *heuristique* et *herméneutique* de la liaison. Celles-ci s'inspirent partiellement, pour ce qui est de la modalité d'interrogation et par la suite, d'évaluation, de l'épreuve d'acceptabilité contenue dans le Test d'Habilités Métalinguistiques n.3 (en acronyme, le THAM-3) de Pinto et El Euch (2015). Cette épreuve prévoit que le sujet détecte, corrige et commente à l'écrit quinze erreurs en majorité grammaticales et syntactiques qui se trouvent dans un petit texte. Par la façon dont elle est conçue, cette technique permet de tenir compte simultanément (a) de la capacité à reconnaître et à corriger l'erreur, capacité qui concerne la dimension épilinguistique, en tant qu'elle fait appel à la perception implicite des règles de la grammaire (dans ce test, conventionnellement appelée Linguistique; L, en acronyme); (b) de la capacité métalinguistique (appartenant à la dimension Métalinguistique, ML) consistant à justifier chacune des corrections en identifiant le type de violation pour ensuite expliquer son adéquation au reste de la phrase (Pinto, El Euch 2015, p. 155). Le protocole prévoit également que le chercheur quantifie les dimensions L et ML en leur attribuant un score par le biais d'une grille objective. L'objectif poursuivi par les auteures est essentiellement celui d'observer et de quantifier les processus de correction et de justification méta-grammaticale ou méta-syntaxique mis en œuvre par les adolescents et les adultes. Cependant, leur épreuve ne vise pas le niveau phonologique du français.

En reprenant et en adaptant l'approche méthodologique de Pinto et El Euch à l'étude de la liaison, Floquet et Laks (2017) et Celata *et al.* (2020) ont élaboré deux épreuves métaphonologiques dans le but d'analyser et quantifier l'acceptabilité de neuf liaisons absentes ou inattendues en fonction de leur catégorie. Leurs épreuves visent en particulier à vérifier: (a) si la non-production des liaisons catégoriques, c'est-à-dire celles qui se réalisent toujours, est perçue par tous comme la véritable déviation d'une règle; (b) si la non-

⁵ Hormis la recherche phonologique que reprend notre étude, d'autres travaux récents réalisés dans le domaine de la conscience métalinguistique en recherche syntaxique (Floquet 2018 ; De Angelis, Floquet 2019 ; De Flaviis 2021a) ont adopté la même terminologie et les mêmes définitions, qui s'inspirent partiellement des réflexions de Culioli (1968), successivement reprises et adaptées par Gombert (1990). En 1968, Culioli définissait l'activité *épilinguistique* du sujet-énonciateur-locuteur comme une "activité métalinguistique non-consciente" (Culioli 1968, p. 41), en la distinguant aussi bien de l'activité proprement *métalinguistique*, mise en œuvre, par exemple, dans les jeux de langage, que du *métalangage*, désigné comme un "système de représentations qui supporte la généralisation, qui soit robuste et qui soit dans une relation d'extériorité par rapport à son objet" (Culioli 1968, p. 21). Empruntant la terminologie culiolienne mais en s'inscrivant dans la perspective propre au psychologue du développement, Gombert souligne que l'activité métalinguistique, en tant que cas particulier de métacognition, comprend la réflexion sur le langage et son utilisation ainsi que le contrôle et la planification des processus de compréhension et de production linguistiques. Il pose donc la distinction entre les "comportements révélant une réflexion ou un contrôle délibéré sur le langage (comportements métalinguistiques) de ceux, plus précoces, qui, bien que manifestant une activité cognitive de contrôle sur les représentations linguistiques, sont exclusifs de toute gestion consciente (comportements épilinguistiques)" (Gombert 1990, p. 227).

production des liaisons variables, censées constituer une option pour les locuteurs, reste tolérée par les sujets soumis à l'étude; (c) si la présence inattendue des liaisons erratiques suscite des censures constantes ou si, en revanche, elle passe inaperçue. Leur procédure se basait sur une approche hybride, qualitative et quantitative, permettant à la fois d'observer l'acceptabilité de liaisons incongrues, de sonder les motivations sous-jacentes à l'acceptation ou au rejet des formes observées et de mesurer les scores obtenus sur une grille standard.

Malgré certaines limites quantitatives et méthodologiques, ces résultats s'avéraient intéressants et méritaient d'être plus largement vérifiés. La version exploratoire de l'étude citée ci-dessus, de Floquet et Laks (2017), montre en effet un manque d'isomorphisme entre l'acceptabilité de la liaison et les données de production provenant des corpus: dans certains lieux, où la consonne de liaison variable est supprimée dans le fichier audio utilisé pour l'expérience, une partie des informateurs considère le lien comme étant obligatoire, qualifiant de fautive la prononciation sans liaison. Ces premiers résultats semblent prouver que, sur le plan de la norme subjective, la réalisation des liaisons variables ne constitue pas une option pour tous les locuteurs, contrairement à ce que pourraient laisser supposer la grammaire et des données quantitatives. Ce phénomène est peut-être conditionné par des mécanismes abstraits plus complexes dont l'usage n'est que l'un des éléments entrant en jeu. Le travail plus récent de Celata *et al.* (2020), qui reprend et élargit l'étude de Floquet et Laks, superpose à l'analyse des réactions sur l'acceptabilité, l'élicitation et l'évaluation quantitative des argumentations verbales ayant motivé le jugement. Le manque de correspondance entre l'analyse perceptive et les données de production se trouve confirmé sur une échelle plus grande et uniforme. En outre, en plaçant ces réponses sur une échelle numérique reprenant la grille de Pinto et El Euch (2015), Celata *et al.* constatent un niveau de compétence métaphonologique assez bas, moins d'un tiers de l'échelle totale (5 sur une échelle de 0 à 18)⁶.

Par rapport à d'autres catégories phonologiques, comme les alternances vocaliques, les règles de liaison sont mal maîtrisées par les Français, peut-être en raison de la complexité de ses paramètres de réalisation – paramètres dont les natifs s'avèrent donc peu conscients.

La spécificité de notre méthode tient à deux aspects significatifs qui, nous semble-t-il, se trouvaient délaissés dans les deux premières études: le premier aspect consiste en la standardisation du protocole et en l'amélioration des conditions de reproductibilité; le second, consiste en une évaluation qualitative plus fine et ciblée des différents degrés de conscience phonologique.

Dans les paragraphes suivants, nous ferons d'abord un survol rapide des principes de la liaison et des problématiques théoriques liées à ce phénomène. Par la suite, nous retracerons l'historique des nouveautés méthodologiques que nous avons apportées, dans le but de cerner et de problématiser les carences des expériences précédentes. Par le biais de certains concepts et techniques des sciences cognitives et des sciences sociales, nous tâcherons de démontrer qu'un contrôle ciblé des phases de construction et d'administration du test peut réduire, sans pour autant les effacer totalement, les biais et les limites traditionnellement associés aux enquêtes qualitatives dans le domaine des études appliquées.

⁶ Comme nous le verrons plus loin (Paragraphe 4.3.), cette échelle permet de mesurer le niveau de compétence métaphonologique du locuteur au sujet de la liaison. Elle prévoit en effet l'attribution d'un score (0, 1 ou 2) pour chaque réponse métaphonologique en fonction de la pertinence et de l'exhaustivité de l'argumentation.

2. La liaison: un bref rappel

Bien que l'objet premier de cette recherche soit la liaison, nous n'entrerons pas dans les détails des nombreuses descriptions théoriques que les linguistes en ont fournies jusqu'à ce jour. Nous ne traiterons pas non plus les facteurs linguistiques et extralinguistiques co-occurents à la complexité de sa phénoménologie.⁷ Seul l'essentiel de ce que nous estimons être en rapport avec nos propos actuels, sera abordé.

La liaison est un phénomène de sandhi externe⁸ et implique la présence d'une consonne latente entre deux mots qui se prononcent conjointement, le Mot-1 et le Mot-2. Cette consonne peut apparaître quand le Mot-2 commence par une voyelle. Par exemple, dans la séquence *deux amis*, *deux* étant le Mot-1 et *amis* étant le Mot-2, on aboutira à [døzami]. En revanche, la consonne de liaison ne se manifeste pas quand le Mot-1 ou le Mot-2 est prononcé de manière isolée (Durand, Lyche 2016).

En fonction de la combinaison de facteurs de tout ordre – phonologiques, (morpho)syntaxiques, lexicaux, diastratiques, diaphasiques, diatopiques et diachroniques, les consonnes de liaison peuvent apparaître ou non, de manière variable, dans le même contexte grammatical. Les études classiques ainsi que les descriptions contemporaines par corpus catégorisent la typologie du sandhi en trois contextes d'application: liaisons catégoriques ou toujours réalisées (*nous[z]avons*), liaisons parfois réalisées ou variables (*très[z]intéressant*, *est[t]allé*), liaisons jamais réalisées ou erratiques (*le temps[z]était chaud*).⁹ Les études quantitatives ont récemment montré que l'apparition de la liaison se distribue suivant une loi de puissance, c'est-à-dire qu'elles enregistrent en même temps (a) un petit nombre de contextes rendant compte de la plupart des attestations, où le phénomène est stable et s'avère donc obligatoire pour tout locuteur; (b) un nombre bien plus élevé de contextes où la liaison peut se manifester de manière optionnelle sans que l'on puisse prédire sa présence avec certitude.

Dans l'histoire des analyses du phénomène, seul le courant générativiste en a proposé un traitement formel uniquement phonologique et donc une vision unitaire et stable. Les phonologues contemporains tendent à s'éloigner de cette vision car, comme le soutient Laks (2005), il convient de

prendre en compte un grand nombre de facteurs et niveaux d'analyse (rythmique, prosodique, sémantique, discursive et pragmatique), non au titre d'un contexte externe influant sur un mécanisme phonologique constant, mais comme véritable moteur et explication de la variation observée. (Laks 2005, p. 159)

Les analyses fréquentielles menées, entre autres, par Mallet (2008), Barreca (2015) ou encore Laks *et al.* (2018), ainsi que les études à visée pédagogique issues de ces travaux (Detey *et al.* 2010; Racine 2014; Racine, Detey 2015), œuvrent donc dans un cadre multiparamétrique dans lequel la liaison est conçue comme un phénomène complexe et composite qui ne peut être envisagé de manière unidimensionnelle.

Du point de vue psycholinguistique, Wauquier (2009) souligne que le sandhi pose un problème de segmentation syllabique et de reconnaissance des frontières entre les mots,

⁷ Le lecteur trouvera une explication détaillée dans Laks (2005); Côté (2011); Durand *et al.* (2011); Eychenne et Laks (2017); Soum Favaro *et al.* (2014); Lyche *et al.* (2018).

⁸ Le mot *sandhi* est un emprunt au sanskrit et signifie littéralement 'mettre ensemble'. Les phénomènes de sandhi produisent des variations phonétiques aux frontières de mots (sandhi externe) ou de morphèmes dans un mot (sandhi interne). Pour un cadre définitionnel exhaustif, voir Burov (2012), en particulier les pages 154-196, consacrées à la liaison.

⁹ La terminologie a varié suivant les approches théoriques. Les ouvrages à visée prescriptiviste et normativiste classiques parlaient de liaisons obligatoires, optionnelles et interdites (Delattre 1951; Fouché 1959).

l'auditeur devant décider en temps réel si la consonne de liaison appartient au Mot-1 ou au Mot-2. Les psycholinguistes se sont intéressés avant tout à l'acquisition du phénomène et au statut des consonnes de liaison dans les systèmes de représentation abstraite des locuteurs. Quant à la question de l'acquisition, nous citons deux approches: l'une, lexicaliste ou exemplariste, proposée par Bybee (2001) et par Côté (2005), selon qui l'apprentissage de la liaison se base sur la fréquence de co-occurrence des mots et donc sur la fréquence des informations lexicales présentes dans l'input; la seconde, phonologique, défendue par Wauquier (2009), selon qui la consonne de liaison est formalisée comme un segment flottant dans la grammaire de l'enfant. La consonne, après une période critique se terminant vers l'âge de 7 ou 8 ans, se stabiliserait car elle ne serait plus conditionnée par l'usage ou par des acquisitions ultérieures. Selon Wauquier, l'enfant développerait donc graduellement un système variable dans lequel, tout comme l'adulte, il serait en mesure de choisir quand réaliser ou non la liaison. Concernant le statut de la consonne de liaison, Bürki et Laganaro (2014) ont testé trois analyses par le biais du calcul des temps de réaction: (a) la troncation (les consonnes de liaison sont stables mais chutent dans des contextes de non liaison); (b) la supplémentation (les consonnes de liaison sont stables mais appartiennent à des allomorphes distincts); (c) l'épenthèse (les consonnes de liaison sont insérées par épenthèse). Dans leur étude, l'hypothèse (c) apparaît la plus solide.

3. Histoire du Test d'Habilités MétaPhonologiques (THaM-Ph)

3.1. L'étude exploratoire

L'étude exploratoire citée ci-dessus (Floquet, Laks 2017) propose une approche novatrice de la liaison par rapport à ce qui se fait en phonologie contemporaine. Ici, les auteurs se posent pour objectif l'évaluation qualitative des motivations linguistiques et sociolinguistiques sous-jacentes aux usages individuels du phénomène, c'est-à-dire des mécanismes d'autosurveillance et hétérosurveillance, qui peuvent être associés à son apparition. Ce sandhi externe de la langue française, caractérisé par une variation sociolinguistique et une instabilité intrinsèque, semble être le terrain d'exploration idéal pour ce type d'étude, qui combine méthode qualitative et heuristique à l'analyse quantitative de type statistique.

Comme le soutiennent Floquet et Laks (2017), bien qu'il soit, à juste titre, dominé par la description des usages attestés dans de grands corpus,

le programme empiriste actuel de la linguistique du *datum* peut et doit intégrer l'existence de jugements qualitatifs spontanés des formes et des usages. C'est ainsi qu'il prendra en compte non seulement la variation, mais aussi ses modes de régulation interactionnels et ses modes d'évolution diachronique.

S'inspirant partiellement du test métalinguistique d'acceptabilité du THAM-3 de Pinto et El Euch (2015), les auteurs ont proposé un test d'acceptabilité phonologique à une population de six locuteurs et locutrices françaises provenant de différentes régions de France. Leur expérience s'est basée sur le texte du protocole PFC "Le premier ministre ira-t-il à Beaulieu?"¹⁰: neuf prononciations anormales de liaisons par rapport au français standard ont

¹⁰ Le projet PFC (*Phonologie du Français Contemporain*, <http://www.projet-pfc.net>) est un programme de recherche d'envergure internationale offrant une très large base de données de français parlé contemporain

été introduites, qui concernaient aussi bien les contextes catégoriques que les contextes variables et interdits, et quatre distracteurs phonétiques de différente nature. Un locuteur parisien s'est ensuite enregistré en lisant le texte et en réalisant les déviations. Le fichier audio ainsi réalisé a été distribué aux informateurs qui avaient la double tâche de repérer les incongruités (niveau épilinguistique) et de les commenter (niveau métalinguistique).

Malgré certaines limites quantitatives (le petit nombre d'informateurs et de distracteurs) et un relatif manque d'uniformité dans certains choix méthodologiques (le protocole varié oral et écrit), l'étude pilote propose des résultats intéressants: d'une part, le groupe de liaisons considérées comme catégoriques en littérature reçoit des réponses assez uniformes, qui vont dans la direction de la non acceptation d'absence de liaison dans ces contextes. D'autre part, quelques réactions ne semblent pas cohérentes avec l'usage: cette tendance concerne notamment les contextes des liaisons variables, telles *visites officielles* et *pâtes italiennes*, où la moitié des informateurs semble considérer les liaisons comme étant catégoriques, étant donné qu'ils y qualifient de fautive la prononciation sans liaison. Le corpus PFC, cependant, montre que la liaison dans ces lieux est susceptible d'apparaître de façon variable (Laks *et al.* 2018), ce qui laisse supposer que le choix de la forme, avec ou sans consonne de liaison, est purement aléatoire pour la plupart des locuteurs et que, par conséquent, son absence ne devrait pas susciter de censures. L'un des mérites de ce test, qui fusionne l'approche variationniste¹¹ et psycholinguistique, est d'avoir démontré empiriquement que l'analyse sociolinguistique externe, objective et fréquentielle, construite sur de grands corpus d'usages, n'est pas totalement superposable aux typologies qualitatives, perceptives et internes, mises en œuvre par les locuteurs dans leurs jugements.

Dans cette version exploratoire, une nouvelle limite est cependant apparue, du fait de l'absence du système de codage de Pinto et El Euch (2015), que les auteurs de la version renouvelée (Celata *et al.* 2020) comptent en revanche adopter pour quantifier les niveaux de conscience métaphonologique.

3.2. L'étude parisienne

Dans cette nouvelle version, qui reprend et élargit l'étude pilote de Floquet et Laks, le protocole d'étude a été uniformisé: tous les sujets, d'origine parisienne, ont individuellement effectué l'épreuve d'écoute et justifié oralement leurs réactions linguistiques à l'examineur.

Compte tenu de la taille réduite de son échantillon (N=18), l'étude parisienne a permis de vérifier la validité empirique du test de plusieurs points de vue: premièrement, les sujets ont participé activement à l'expérience et ont montré une sensibilité phonologique vis-à-vis de cette catégorie précise et complexe de leur langue qu'est la liaison. Ensuite, sous l'aspect quantitatif, l'étude a permis d'observer les taux d'acceptabilité de certaines

dans le monde. Lancé en 2002 par Durand, Laks et Lyche, il se compose d'un protocole standard visant l'observation de différents registres de parole (lecture d'un texte, lecture d'une liste de mots, conversation guidée, conversation libre) et compte aujourd'hui plus de 50 points d'enquête dans l'espace francophone.

¹¹ L'approche variationniste, dont William Labov est le fondateur (Labov 1966), consiste à considérer la linguistique comme une science expérimentale ayant pour objet la mise en relation entre les variables linguistiques et certaines dimensions sociales (l'âge, le sexe, le milieu social des locuteurs). Le variationnisme considère les langues comme des systèmes hétérogènes et composites susceptibles de varier en fonction de l'organisation sociale, elle-même évolutive, composite et stratifiée. Ce courant repose, en effet, sur les concepts de *changement linguistique* et de *variation* en tant que propriété inhérente au système linguistique lui-même. Du point de vue méthodologique, il préconise l'observation empirique et l'analyse quantitative des données par le biais d'enquêtes de terrain, échantillonnages contrôlés et protocoles reproductibles.

liaisons incongrues et de situer les réponses *méta* sur une échelle numérique reprenant la grille de Pinto et El Euch (2015).

Ceci se révèle particulièrement instructif. En effet, en comparant les résultats épilinguistiques à la distribution du phénomène attestée dans PFC (Laks *et al.* 2018), les auteurs observent un taux d'acceptation bien plus élevé que ce que les données d'usage laissaient supposer et rejoignent, en le confirmant empiriquement, ce que Floquet et Laks avaient déjà prouvé à petite échelle: qu'il existe toujours un écart entre la typologie externe du phénomène et les perceptions subjectives internes que les locuteurs déclarent avoir. Dans la majorité des cas, les taux d'acceptation sont effectivement bien plus élevés que ce à quoi l'on pouvait s'attendre en considérant les données de l'usage ou la grammaire. Exception faite de certains items dont l'acceptation s'avère cohérente avec les comportements externes attestés, cela vaut en outre pour toutes les classes de liaisons (catégoriques, variables, interdites). De plus, lorsqu'il s'agit d'explicitier, à l'aide d'une argumentation verbale cohérente et complète, les motivations sous-jacentes aux appréciations spontanées, la difficulté des locuteurs s'accroît davantage quand il s'agit de parler de la liaison plutôt que d'expliquer les quatre autres phénomènes purement phonologiques.¹² Dans leurs conclusions, les auteurs interprètent cette ventilation de réponses, éloignée aussi bien des données de l'usage que de la grammaire, et ce niveau assez bas de conscience métaphonologique, comme une imprédictibilité propre au phénomène, due à son caractère complexe et à sa nature hétérogène, et non uniquement phonologique (Laks 2005; Eychenne, Laks 2017).

Cependant, quand nous avons participé aux phases de codage et d'analyse de l'étude, il nous a semblé que certains aspects pouvaient être améliorés. Dans un premier temps, s'est posé le problème de la comparabilité des réponses qui, comme dans tout instrument d'analyse qualitative, peuvent échapper au contrôle de l'expérimentateur. Dans l'expérience parisienne, cet aspect nous a semblé plus fragile et une stabilisation du dispositif formel serait nécessaire. De plus, outre les neuf contextes de liaison, l'épreuve d'écoute ne contient que quatre distracteurs. Pour garantir la spontanéité des réponses, il nous semblait, au contraire, préférable d'étendre le nombre d'observations et de le rendre supérieur au nombre de variables mises à l'étude (Rondal 1997). Par ailleurs, l'augmentation des distracteurs peut se révéler une stratégie avantageuse pour nos propos dans le sens où elle permet d'observer si l'attention du sujet demeure constante tout au long de l'épreuve ou si, au contraire, elle s'affaiblit à cause de facteurs psychologiques ou, plus généralement, extra-linguistiques (fatigue, manque de motivation, pression).

4. Le nouveau protocole

Les stratégies que nous avons mises en place pour la réadaptation du test parisien sont axées sur deux objectifs principaux: le premier est de réduire autant que possible les biais cognitifs que l'on associe généralement aux études qualitatives orales et aux tests d'acceptabilité linguistique. Le second est de standardiser la méthode qu'ont utilisée les travaux susmentionnés, c'est-à-dire la rendre stable dans toutes ses parties (construction du questionnaire, administration, codage et interprétation des données).

Le nouveau protocole se compose de six questions que l'examineur doit poser oralement au participant dans l'ordre préétabli. Cet aspect méthodologique est très

¹² Les distracteurs introduits dans les deux tests étaient des écarts phonétiques portant sur quatre mots du texte: [deside] pour *décidé*; [lazar] pour *le hasard*; [paʁi] pour *paru* et [ʒœn] pour *jeûne*.

important: tout en favorisant un contrôle plus direct des réponses ouvertes, l'ordre séquentiel des questions vise à assurer la fiabilité des mesures, car il garantit que les stimuli élicités soient identiques pour tous les informateurs. Aussi donne-t-il à l'examineur l'avantage de pouvoir faire émerger différents niveaux d'abstraction et d'analyse linguistique. Il favorise en outre la stabilité de l'analyse des données et de l'attribution des scores grâce à l'attribution d'une catégorie appropriée à chaque réponse qualitative (Boncori 2006). Nous n'avons pas contraint les participants à une durée limitée, de façon à leur laisser le temps de réfléchir, d'exprimer leurs incertitudes et leurs hésitations lorsque, au cours de leur raisonnement (à voix haute ou non), ils se rendaient compte d'avoir donné un jugement trop précipité. Un item de familiarisation a été introduit pour réduire l'effet du bruit: cet outil s'est révélé fondamental pour que l'administrateur s'assure que le sujet ait bien compris la tâche et intervienne, le cas échéant, avec des éclaircissements. La population ciblée est âgée de 18 à 40 ans. Les trois régions francophones mises à l'étude sont la Suisse romande, la Côte d'Ivoire et le Québec¹³.

Nous tenons à souligner que la révision du test répond essentiellement à l'objectif de l'optimiser et de le rendre plus facilement reproductible. Le souci de comparabilité entre ce protocole et l'étude précédente a toujours été présent dans les changements que nous avons apportés.

4.1. Le test

4.1.1. Matériel

Tout comme dans l'expérience parisienne, notre étude se base sur le texte lu du corpus PFC "*Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu?*" (voir annexe).¹⁴ Nous avons demandé à un locuteur d'origine parisienne de lire à voix haute le texte et d'introduire exprès 26 prononciations incongrues par rapport à la règle phonologique standard. Plus précisément, ces prononciations concernent neuf contextes de liaison et quinze écarts phonétiques que nous utilisons comme distracteurs. Les incongruités concernant les contextes de liaison n'ont été ni modifiées, ni augmentées.

Nous pouvons répartir les typologies de liaisons concernées en quatre groupes:

- (1) liaisons obligatoires et toujours réalisées;
- (2) liaisons variables fréquentes;
- (3) liaisons variables rares;
- (4) liaisons interdites ou jamais réalisées.

Pour les deux premiers groupes nous considérons trois stimuli, respectivement: *nous avons, les opposants* et *son usine* pour la classe des liaisons obligatoires, et *très inquiet, Jeux Olympiques* et *grand émoi* pour la classe des liaisons variables fréquentes. Dans le troisième groupe nous incluons, en revanche, deux stimuli: *visites officielles* et *pâtes italiennes*. Enfin, dans le dernier groupe, nous considérons le site de liaison interdite *comment, en plus*. Tous

¹³ Consulter De Flaviis (2020) et De Flaviis (2021b) pour les résultats des trois enquêtes. Le choix d'adopter un seul item de familiarisation, qui peut sembler insuffisant pour ce type d'épreuve, ne nous semble pas avoir empêché les sujets de comprendre la tâche lors des passations..

¹⁴ Pour pouvoir introduire l'un des distracteurs, nous avons légèrement modifié le texte dans la seconde moitié : le segment "les opposants de tous les bords manifestent leur colère" a été substitué par "les opposants de tous les bords manifestent de l'haine [len]". Ce choix nous permet de vérifier s'il y a de la cohérence de jugement avec le distracteur *le hasard* [lazaz] qui présente le même type de violation phonologique, c'est-à-dire l'élision du *e* devant le *h* aspiré, mais qui se trouve dans la partie initiale du texte.

les contextes ont été prononcés sans liaison, à l'exception de *grand émoi*, où la liaison a été réalisée en [d] et non en [t], et de *comment, en plus*, où la liaison a été réalisée [komãtãplys]. Contrairement à l'expérience parisienne, qui comptait quatre distracteurs, ces derniers sont ici au nombre de 15. Certains d'entre eux ont été réitérés à différentes hauteurs du texte pour vérifier si le contrôle attentionnel et les jugements demeurent cohérents durant l'épreuve.

La liste des distracteurs avec la transcription phonétique de la prononciation déviante était ainsi composée: *décidé* [dɛsidɛ]; *le hasard* [lazax]; *paru* [paʁi]; *jeûne* [ʒœn]; *fin* [fɛjn]; *étaient* [ɛtɛ]; *villes* [vij]; *côte* [kɔt]; *la haine* [lɛn]; *préfecture* [pʁɛfɛktsyʁ]; *déclaré* [deklaxɛ]; *entier* [ɛtjɛ]; *impasse* [ãpas]; *vérifier* [vɛʁifjɛʁ]; *dont* [dã].

4.1.2. Méthode

L'examineur lit la consigne aux participants, qui ne sont pas informés préalablement de l'objet de la recherche.

Vous avez un texte à disposition. Vous écouterez l'enregistrement sonore d'un locuteur qui lit ce texte. Au cours de cette lecture, vous trouverez des incongruités. Repérez-les et ensuite commentez et justifiez vos jugements.

La terminologie employée dans la consigne contient un lexique simple et ordinaire (Boncori 2006) et ne fait pas référence aux aspects phonétiques et phonotactiques; ce choix est à attribuer à la double volonté d'éviter que le participant sélectionne uniquement les anomalies de prononciation et de lui garantir la pleine liberté de jugement.

L'examineur s'assure que la tâche soit bien comprise en faisant une simulation de l'épreuve avec un item de familiarisation, qui présente une anomalie de type morpho-phonologique. Le participant écoute l'enregistrement sonore de la phrase suivante:

Il dort dans un lit confortable

où la déviation consiste en la prononciation de la désinence verbale à la troisième personne du pluriel et non du singulier: *dort* a été prononcé [dɔʁm].

Une fois l'épreuve effectuée, le participant écoute le fichier audio. Il peut écouter une ou deux fois. Le participant dispose du texte imprimé qu'il peut annoter.

4.1.3. Procédure

La procédure consiste en un questionnaire standard que le chercheur administre oralement à chaque item repéré suivant l'ordre d'apparition dans le texte. Les participants, rappelons-le, ne sont pas limités dans le temps. Une fois la déviation repérée par l'informateur (par exemple l'absence de liaison sur *nous avons* qui a été prononcé [nuavõ]), l'enquêteur commence l'entretien en posant les six questions suivantes:

(1) Comment voyez-vous/ressentez-vous cela, vous-même?

La question (1) a pour objectif de susciter chez l'informateur une perception subjective explicite de la déviation introduite de façon instantanée et irréfléchie: elle porte donc l'attention sur le traitement épiphonologique. La manière dont elle est formulée cherche à établir un contact plus direct avec l'informateur sans qu'il ne se sente pressé ou interrogé: elle veut en outre inciter le sujet à faire référence à son échelle de valeurs personnelles, et non à une échelle de normes qu'il considère comme étant partagées au niveau social.

Il lira alors la deuxième question:

(2) Comment diriez-vous?

La question (2) demande à l'informateur de faire un retour sur ses propres pratiques langagières et d'explicitier la forme qu'il adopterait en situation d'interaction.

Dans (3), on demande au sujet de se focaliser sur son expérience du monde extérieur:

(3) Vous n'avez jamais entendu [nuavõ] de la part d'un natif?

Dans (4), l'informateur doit se demander implicitement si cet item 'sonne' natif dans sa langue:

(4) Donc [nuzavõ] est la seule prononciation possible de la part d'un natif?

La question (5) pousse le sujet à se demander comment il jugerait l'interlocuteur si celui-ci employait cette forme incongrue avec lui. Les réponses à cette question font souvent apparaître tout un système de valeurs, stéréotypes, normes partagées au niveau social, idées reçues, effets d'appartenance sociale, sur lequel reposent certaines perceptions de la liaison et de la langue française tout court.

(5) Si vous entendiez quelqu'un dire [nuavõ], que penseriez-vous de lui?

La question (6) requiert l'argumentation explicite de la réaction linguistique manifestée dans (1) et insiste sur un commentaire explicite:

(6) Pourquoi [nuavõ] ne va pas selon vous? Quel est le problème?

De toute évidence, s'agissant d'un entretien oral, il faut tenir compte de certains facteurs externes à l'étude qui pourraient se manifester lors des passations: silences, fatigue, gêne, manque de motivation. De ce fait, la participation active et interlocutoire de l'administrateur est hautement importante, ce dernier devant intervenir, le cas échéant, avec des techniques de relance: l'écho, le miroir, la reformulation (par exemple: " Vous disiez que... ", " Si j'ai bien compris... cela signifie que... ") ou des demandes d'approfondissement (Alami *et al.* 2019).

4.2. Annotation des réponses épiphonologiques

L'évaluation qualitative des réponses épiphonologiques se base sur l'attribution d'une étiquette à chaque groupe de réponses. Nous attribuons l'étiquette "Inacceptable" aux réponses que le sujet qualifie de faute ou d'erreur typique d'un non natif et qui demeurent cohérentes tout au long du raisonnement. En revanche, nous attribuons l'étiquette "Acceptable" à toutes les réponses qui manifestent explicitement la pleine acceptation de la déviation en tant que variation possible, déjà entendue ou naturelle de la part d'un natif. Dans les cas d'incertitudes et d'hésitations, nous assignons la valeur d'"Inacceptable avec hésitation" quand la réaction spontanée tend vers l'inacceptabilité mais, au fur et à mesure de la réflexion, le jugement est révisé et penche vers plus de tolérance. Nous assignons la valeur d'"Acceptable avec hésitation" quand le premier jugement semble tolérer l'incongruité repérée en tant que possible/déjà entendue mais, au fur et à mesure de la réflexion, le sujet revoit son jugement. Dans les cas des items non repérés, nous attribuons l'étiquette de "Non repéré".

4.3. Codage des réponses métaphonologiques

Le calcul des scores des réponses *méta* se base sur les réponses à la question (6). L'attribution des scores est comparable à celle employée par Celata *et al.* (2020)¹⁵.

Le chercheur attribuera "0" aux réponses tautologiques ou à celles qui ne fournissent aucune explication. Les réponses du type "je ne sais pas", "c'est bizarre", "ce n'est pas français" font partie de ce niveau de notation.

Le chercheur attribuera "1" aux réponses qui présentent une ébauche ou une amorce d'analyse grammaticale, qui s'avère incomplète: au moins une argumentation doit être avancée (qu'elle soit exprimée au moyen d'un métalangage ou non), celle-ci pouvant faire référence à une norme ("on nous a appris comme ça"), à une variation géographique ("c'est une question de là où on vit"), à un conditionnement phonotactique ("on dit 'le hasard' s'il y a un <e>"), à une contrainte prosodique ("pour aller plus vite, c'est plus fluide"), à une graphie qui désambiguïse ([à propos de décidé] "j'aurais dit <-ait>"), à une forme lexicale ("c'est une expression figée / on dirait un autre mot").

En revanche, le chercheur attribuera "2" aux explications plus riches et abouties, présentant deux explications qui se réfèrent à des catégories abstraites (dont la nature est indiquée graphiquement en indice: par exemple, "on m'a toujours dit_{1/normative} que c'est un <t> muet_{2/phonologique}", "la consonne_{1/phonologique} est muette_{2/phonologique}", "l'hasard alors qu'il y a pas de <l> apostrophe_{1/graphique} parce qu'il y a un <h> muet_{2/phonologique}").

Une fois les scores calculés pour chaque réponse, le chercheur calculera la valeur maximale (le score "2" multiplié par le nombre total d'items – qui est 18 pour les liaisons et 30 pour les distracteurs) et estimera la moyenne des scores *méta* par rapport au total des participants à l'expérience.

5. Discussion

L'originalité de cette étude est, à notre avis, d'avoir mis au point et standardisé un test d'acceptabilité oral pouvant évaluer et mesurer les perceptions subjectives explicites que les adultes natifs francophones ont de la liaison, un phénomène de sandhi externe multidimensionnel qui échappe à une explication unitaire. Nous nous sommes avant tout penchée sur ce sujet qui a reçu de multiples explications pour essayer d'apporter une contribution nouvelle à la littérature existante grâce à une technique d'enquête hybride, spécifiquement conçue pour assurer une meilleure adaptation à la variabilité du phénomène.

Par rapport aux travaux précédents réalisés dans ce domaine, cette étude propose une procédure plus fine car y sont abordés et atténués, dans la mesure du possible, les principaux biais cognitifs pouvant affecter les jugements des informateurs ainsi que les enjeux méthodologiques impliqués dans la construction et l'administration d'un protocole conçu pour une analyse de type qualitatif. En effet, il s'agissait de considérer la conscience phonologique que les usagers adultes ont de la liaison comme un processus cognitif hautement conditionné par des aspects psychologiques et sociaux, responsables des évaluations que tout un chacun porte sur ses propres usages et sur ceux d'autrui.

La méthodologie qualitative, qui se combine ici à l'approche quantitative, fait apparaître une diversité de preuves expérimentales qui se verraient négligées si l'on adoptait

¹⁵ Nous choisissons de conserver le même système d'annotation des réponses métaphonologiques parce qu'il s'est avéré être un outil très efficace pour la quantification du niveau *méta* dans l'étude parisienne. En outre, l'emploi d'une échelle numérique standard nous permet de croiser les données de l'étude française avec celles des enquêtes francophones pour mettre en exergue les effets de population (De Flaviis 2021b).

une démarche uniquement observationnelle et statistique. Par exemple, elle favorise l'élicitation ciblée des diverses motivations qui se cachent derrière l'acceptation ou le rejet d'une forme rare et, en explorant dans un deuxième temps plus en profondeur la conscience du sujet, l'expérimentateur peut ensuite identifier les lieux de l'argumentation où le raisonnement s'avère être le plus défaillant ou, au contraire, le plus articulé, pour pouvoir enfin chiffrer les différents degrés d'analyse selon une grille objective. En dernière instance, obtenir un corpus d'appréciations spontanées oral permet de vérifier a posteriori si des incohérences existent entre la perception que les informateurs déclarent avoir au sujet de la variable observée et le comportement langagier qu'ils adoptent durant leurs commentaires.

Enfin, on peut comparer la disponibilité qu'ont les usagers à tolérer des prononciations incongrues aux données de production découlant des grands corpus de parole. Il est donc possible de photographier l'état de la conscience phonologique que déclarent les utilisateurs habituels et le superposer à la photographie que dessine la sociophonétique de la liaison dans les grands corpus de production. On peut, en dernier lieu, vérifier si des effets de population existent dans les différents points d'enquête francophones.

Ce que nous tenons à souligner sur un plan méthodologique plus vaste, c'est l'utilité d'avoir fusionné deux modèles épistémologiques qui, dans le champ des études appliquées et notamment de la linguistique, sont le plus souvent considérés comme inconciliables mais qui, dans cette étude, se nourrissent mutuellement: l'un, hypothético-déductif, qui recherche la représentativité des comportements, l'autre, plus inductif, qui recherche la diversité des mécanismes sous-jacents, l'objectif ultime étant de saisir la significativité sociale des pratiques (Alami *et al.* 2019). De ce point de vue, la recherche s'intéresse non seulement aux pratiques observables (les productions langagières), mais aussi à la manière dont l'individu connaît et perçoit la réalité extérieure, à la signification que celle-ci assume pour lui et au lien plus profond qui s'établit entre ces comportements externes et les représentations et motivations sous-jacentes.

6. Conclusions

Nous sommes consciente des nombreuses limites que peut comporter ce paradigme. La modalité orale, que nous avons considérée comme un atout, pourrait également constituer un obstacle: les réponses qualitatives peuvent s'avérer difficiles à gérer lorsque la situation expérimentale est ouverte et que l'évaluation qualitative est laissée à l'interprétation du chercheur. En outre, il convient de ne pas négliger les difficultés provenant de l'effort de lire un texte relativement long tout en répondant à un questionnaire stable, qui risque de déboucher sur une interrogation rigide: vraisemblablement, si ces deux aspects ne sont pas habilement maîtrisés, le contrôle attentionnel des participants ainsi que leurs réactions vis-à-vis des formes incongrues peuvent devenir instables et biaisés. L'adaptabilité, la flexibilité, la capacité d'improvisation sont les compétences que le terrain d'étude qualitative requiert chez le chercheur (Alami *et al.* 2019). En ce sens, ce dernier n'est pas un expérimentateur extérieur face à des "objets", mais bien un acteur dans un système social qui partage les représentations et l'intimité du sujet (Drapeau 2004; Alami *et al.* 2019). Quant à la liaison, il faut souligner quelques caractéristiques du test qui nous semblent déterminantes dans la perception du phénomène et qui n'ont sans doute pas été assez prises en compte dans les travaux antérieurs: (a) les participants écoutent la lecture d'un texte (b) les participants disposent du texte imprimé lors de la passation (c) le texte qui fait l'objet de l'épreuve d'écoute a la forme d'un article de journal appartenant à un registre

assez soutenu. Or, c'est un fait notoire que l'un des facteurs agissant sur la variation de la liaison, notamment en ce qui concerne le groupe des variables, est le style: les études PFC démontrent que les liaisons variables sont majoritairement faites à la lecture (Fougeron *et al.* 2001; Mallet 2008) et la distribution du phénomène augmente dans des contextes plus formels, comme c'est le cas de la parole publique étudiée par Laks et Peuvergne (2016). Ceci pourrait pousser le locuteur à se référer davantage aux variantes valorisées au niveau du prestige social plutôt qu'à une situation d'usage spontané de la langue. Enfin, le fait de suivre le passage lu sur un papier pourrait conditionner le participant dans la détection de l'erreur de prononciation: sans la graphie des mots et de la consonne de liaison sous ses yeux, il se montrerait en effet sans doute plus tolérant pour accepter l'absence de certaines liaisons comme dans *visites officielles* ou *pâtes italiennes*, dont l'apparition dans l'usage reste assez rare. Une étude comparative avec un corpus écologique qui tienne compte de ces facteurs n'a pas été conduite pour vérifier cette hypothèse. Cela pourrait être réalisé dans des recherches futures. Pour le moment, nous nous contentons de proposer un instrument nouveau qui n'est pas sans défauts, mais qui permet de livrer un éclairage inédit sur un phénomène complexe qui échappe au traitement unitaire et qui ne cesse d'animer le débat phonologique contemporain.

Notice biographique: Giulia De Flaviis a obtenu un Doctorat en Linguistique française à l'Université de Rome La Sapienza et est actuellement titulaire d'un Post-Doc dans la même université. Ses intérêts de recherche se situent dans le domaine des interprétations subjectives explicites des faits phonologiques et sémantiques par les natifs français et francophones. Elle étudie et élabore de nouveaux protocoles expérimentaux visant l'évaluation et la mesure de la compétence épilinguistique et de la conscience métalinguistique chez les natifs adultes et adolescents.

Adresse: giulia.deflaviis@uniroma1.it

Références bibliographiques

- Alami S., Desjeux D. et Garabuau-Moussaoui, I. 2019, *Les méthodes qualitatives*, P.U.F, Paris (1^e éd. 2009).
- Barreca G. 2015, *L'acquisition de la liaison chez des apprenants italophones. Des atouts d'un corpus de natifs pour l'étude de la liaison en français langue étrangère, (FLE)*. Thèse de doctorat. Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Benveniste É. 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- Bürki A. et Laganaro M. 2014, *La liaison: approches psycholinguistiques et neuropsycholinguistiques*, in Soum-Favaro C., Coquillon A. et Chevrot J.-P. (éds), *La liaison: approches contemporaines*, Peter Lang, Berne, pp. 169-182.
- Bybee J. 2001, *Phonology and Language Use*, Cambridge University Press, New York.
- Boncori L. 2006, *I test in psicologia. Fondamenti teorici e applicazioni*, Il Mulino, Bologne.
- Burov Y. 2012, *Les phénomènes de Sandhi dans l'espace gallo-roman*, Thèse de doctorat. Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Université de Sofia St-Clement d'Ohrid. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00807535/document> (19.07.2022).
- Cazden C. B. 1976, *Play with language and metalinguistic awareness. One dimension of language experience*, in Bruner J.S., Jolly A. et Sylva K. (éds.), *Play: Its role in development and evolution*, Penguin, New York, pp. 603-608.
- Celata C., De Flaviis, G. et Floquet, O. 2020, *Pour une approche herméneutique de la liaison: les discours épilinguistiques et métalinguistiques des étudiants universitaires parisiens*, in "Rivista di Psicolinguistica Applicata Journal of Applied Psycholinguistics" XX, pp. 63-82.
- Chaudron C. 1983, *Research on metalinguistic judgments: A review of theory, methods, and results*, in "Language Learning" 33, pp. 343-77.
- Chomsky N. 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris (Édition originale: 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, The Massachusetts Institute of Technology, Cambridge).
- Côté M.-H. 2005, *Le statut lexical des consonnes de liaison*, in "Langages" 158, pp. 66-79. https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000178.pdf (19.07.2022).
- Côté M.-H. 2011, *French liaison*, in van Oostendorp M., Ewen C., Hume E. et Rice K. (éds.), *Companion to Phonology*, Wiley-Blackwell, Malden, pp. 2685-2710.
- Culioli A. 1990 [1968], *La linguistique: de l'empirique au formel*, in Culioli A. (éd.), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys, Paris, pp. 9-46.
- De Angelis C. et Floquet O. 2019, *Deux groupes de collégiens (Abidjan et Toulouse) face à deux questions sur la transitivité et l'intransitivité en français: recherches sur les connaissances implicites et explicites des adolescents*, in "Studia UBB Philologia" LXIV, pp. 77-92. <http://studia.ubbcluj.ro/download/pdf/1262.pdf> (19.07.2022).
- De Flaviis G. 2020, *Liaison et conscience phonologique en Côte d'Ivoire: analyse des réponses épi- et métaphonologiques face à un test d'acceptabilité administré aux adultes abidjanais*, Actes du colloque CMLF 2020 (Montpellier), pp. 1-11. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_10007.pdf (19.07.2022).
- De Flaviis G. 2021a, *Une étude empirique des connaissances implicites et explicites des universitaires ivoiriens et français sur la sémantique de deuxième et second* in "Lingue e Linguaggi" 44, pp. 111-124. <http://siba-ese.unisalento.it/index.php/lingue/linguaggi/article/view/23390/20169> (19.07.2022).
- De Flaviis G. 2021b, *Pour une nouvelle approche de la liaison comme "phénomène". Interprétations subjectives et métadiscours par des natifs francophones*, Nuova Cultura, Rome.
- Delattre P. 1951, *Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains*, Middlebury College, Vermont (2^{ème} édition).
- Detey S., Durand J., Laks B. et Lyche C. 2010, *Les variétés du français dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Ophrys, Paris.
- Drapeau M. 2004, *Les critères de scientificité en recherche qualitative*, in "Pratiques psychologiques" 10, pp. 79-86. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1269176304000057> (19.07.2022).
- Durand J. et Lyche C. 2016, *Approaching variation in PFC: The liaison level*, in Detey S., Durand J., Laks B. et Lyche C. (éds.), *Varieties of spoken French*, Oxford University Press, Oxford, pp. 363-375.
- Durand J., Laks B., Calderone B. et Tchobanov A. 2011, *Que savons-nous de la liaison aujourd'hui?*, in "Langue française" 169, pp. 103-126. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2011-1-page-103.htm> (19.07.2022).
- Durand J., Laks, B. et Lyche C. 2002, *La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure*, in Pusch C. et Raible W. (éds.), *RomanistischeKorpuslinguistik-*

- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, pp. 93-106.
- Edelman S. et Christiansen M. H. 2003, *How seriously should we take minimalist syntax?*, in “Trends in Cognitive Sciences” 7, pp. 60–61.
- Eychenne J. et Laks B. 2017, *La liaison en français contemporain: normes, usages, acquisitions*, in “Journal of French Language Studies” 27, pp. 1-12. <https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-french-language-studies/article/la-liaison-en-francais-contemporain-normes-usages-acquisitions/1CE8F9C29B179DB3BC17F1E0AD4C3DB2> (19.07.2022).
- Floquet O. et Laks B. 2017, *Liaison et acceptabilité: une étude pilote*, in “Repères DoRiF” 12 <https://www.dorif.it/reperes/oreste-floquet-bernard-laks-liaison-et-acceptabilite-une-etude-pilote/> (19.07.2022).
- Floquet O. 2018, *Analyse qualitative des réponses épilinguistiques et métalinguistiques au test d’acceptabilité du THAM-3 par des étudiants italophones*, in “Studia UBB Philologia” LXIII, pp. 333-346.
- Fouché P. 1959, *Traité de prononciation française*, Klincksieck, Paris (2^{ème} édition).
- Fougeron C., Goldman J.-P., Dart, A., Guélat L. et Jeager C. 2001, *Influence de facteurs stylistiques, syntaxiques et lexicaux sur la réalisation de la liaison en français*, 8^{ème} Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (Tours). <https://aclanthology.org/2001.jeptalnrecital-long.15.pdf> (19.07.2022).
- Gass S. 1994, *The reliability of second-language grammaticality judgments*, in Cohen A. D., Gass S. et Tarone E. (éds.), “Research methodology in second language acquisition”, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, pp. 303-322.
- Gibson E. et Fedorenko E. 2010, *Weak quantitative standards in linguistics research*, in “Trends in Cognitive Sciences” 14, pp. 233-234. <https://dspace.mit.edu/bitstream/handle/1721.1/121245/Gibson%20%26%20Fedorenko%20TICS%20tr%20mar%202010.pdf?sequence=1&isAllowed=y> (19.07.2022).
- Gibson E., Piantadosi S. T. et Fedorenko E. 2013, *Quantitative methods in syntax/semantics research. A response to Sprouse and Almeida*, in “Language and Cognitive Processes” 28, pp. 229–240. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01690965.2012.704385> (19.07.2022).
- Gombert J.-É. 1990, *Le développement métalinguistique*, P.U.F, Paris.
- Huot D. et Schmidt R. 1996, *Conscience et activité métalinguistique. Quelques points de rencontre*, in “AILE” 8, pp. 89-127. <https://journals.openedition.org/aile/1237> (19.07.2022).
- James C. 1998, *Errors in Language Learning and Use: Exploring Error Analysis*, Longman, Londres.
- Labov W. 1966, *The social stratification of English in New York City*, Center for applied linguistics, Washington D.C.
- Laks B. 2005, *La liaison et l’illusion*, in “Langage” 39, pp. 101-126. <https://www.cairn.info/revue-langages-2005-2-page-101.htm> (19.07.2022).
- Laks B., Calderone B. et Celata, C. 2018. *French Liaison in the Light of Corpus Phonology : From Lexical Information to patterns of Usage Variation*, in: Brentari D. et Lee J. (éds.), *Shaping Phonology*, The University of Chicago Press, Chicago, pp. 278-308.
- Laks B. et Peuvergne J. 2016, *La liaison en français contemporain dans la parole publique (1999-2015)*, in “Journal of French Language Studies” 27, pp. 55-72.
- Lyche C., Côté M.-H. et Durand J. 2018, *Liaison et corpus : retour sur quelques controverses*, in Côté M.-H., Durand J., Lyche C. et Peuvergne J. (éds.), *Dynamiques linguistiques : variation, évolution et cognition. Études en hommage à Bernard Laks*, Presses Universitaires de Paris Nanterre, Paris, pp. 113-138.
- Mallet G. 2008, *La liaison en français: description et analyses dans le corpus PFC*, Thèse de doctorat. Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Myers J. 2017, *Acceptability Judgments*, in Aronoff M. (éd.), *Oxford research encyclopedia of linguistics*. Oxford University Press, Oxford http://personal.ccu.edu.tw/~lngmyers/Myers2017_AcceptabilityJudgments_Preprint.pdf (19.07.2022).
- Pinto M. A. et El Euch S. 2015, *La conscience métalinguistique. Théorie, développement et instruments de mesure*, P.U.L., Québec.
- Racine I. 2014, *Une approche par corpus de la liaison chez les apprenants hispanophones de français langue étrangère: quelles conséquences pour l’enseignement du FLE ?* in “Flambeau” 40, pp. 18-37.
- Racine I. et Detey, S. 2015, *Corpus oraux, liaison et locuteurs non natifs: de la recherche en phonologie à l’enseignement du français langue étrangère* in “Bulletin VALS-ASLA” 102, pp. 1-25.
- Rondal J.-A. 1997, *L’évaluation du langage*, Mardaga, Bruxelles.

- Schütze C.T. 1996, *The empirical base of linguistics. Grammaticality judgments and linguistic methodology*, University of Chicago Press, Chicago.
- Sorace A. 1985, *Metalinguistic knowledge and language use in acquisition poor environments*, in “Applied Linguistics” 6, pp. 239-254. <https://doi.org/10.1093/applin/6.3.239> (19.07.2022).
- Soum-Favaro C., Coquillon A. et Chevrot J.-P. 2014, *La liaison: approches contemporaines*, Peter Lang, Berne.
- Tabatabaei O. et Dehghani M. 2012, *Assessing the reliability of grammaticality judgment tests*, in “Procedia - Social and Behavioral Sciences” 31, pp. 173-182. <https://pdf.sciencedirectassets.com> (19.07.2022).
- Tunmer W.E., Pratt C. et Herriman M.L. 1984, *Metalinguistic awareness in children. Theory, research and implications*, Springer, Berlin.
- Wauquier S. 2009, *Acquisition de la liaison en L1 et L2: Stratégies phonologiques ou lexicales?*, in “AILE” 2, pp. 93-130. <https://journals.openedition.org/aile/4540> (19.07.2022).

Annexe

Le premier ministre ira-t-il à Beaulieu?

Le village de Beaulieu est en grand émoi [gʁãdemwa]. Le Premier Ministre a en effet décidé [dəside] de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin [fɛjn] d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient [ete] son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux Jeux Olympiques [ʒoolɛ̃pik] de Berlin en mil neuf cent trente-six, et plus récemment, son usine [sɔyzine] de pâtes italiennes [patitaljen]. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur? Le hasard [lazaʁ], tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes [vij], veut découvrir ce qu'il appelle "la campagne profonde". Le maire de Beaulieu – Marc Blanc – est en revanche très inquiet [tʁɛ̃kʲe]. La côte du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment [komãt], en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors des visites officielles [vizitofisjel]? La côte [kɔt] escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des barrages chaque fois que les opposants [lepozã] de tous les bords manifestent de la haine [lɛn]. D'un autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture [pʁɛfektsyʁ] la plus proche et s'assure que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à Jonquière, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré [deklæʁe]: "Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte [pa:t] blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons [nuavɔ̃] le soutien du village entier [ɛ̃tʲje]." De plus, quelques articles parus [pari] dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Observateur indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne [ʒœn] prolongé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse [ãpas] stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier [vɛʁifjɛR] si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont [dã], par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.